

Paris, le 7 janvier 2015

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie condamne l'attentat barbare contre le journal Charlie Hebdo

« Cet acte barbare à l'égard de Charlie Hebdo est ignoble. C'est la liberté de la presse qui est visée donc la République qui est attaquée » a déclaré le Secrétaire général parlementaire, Pascal Terrasse (député, France).

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie exprime ses condoléances à la famille et aux proches des victimes de cet odieux attentat.

Elle exprime son soutien plein et entier aux forces de police pour arrêter les responsables.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie rappelle que la liberté de la presse et la liberté d'expression sont des piliers de notre système démocratique et doivent être promues et défendues sans relâche.

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

facebook.com/apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 81 parlements ou organisations interparlementaires